

Lausanne, le 4 juillet 2019

Communiqué de presse

Extension du Tribunal cantonal : le PLR Vaud salue un projet ambitieux et de grande qualité

Allier le respect du patrimoine et du paysage avec les besoins, le bâti avec la durabilité et l'économicité : pari réussi pour le futur site unique du pouvoir judiciaire

Après la rénovation du Parlement cantonal, cœur du pouvoir législatif, et du Château Saint-Maire, siège de l'exécutif, le siège du troisième pouvoir est sur le point de connaître une mutation ambitieuse : le Palais de justice, sis dans le parc de l'Hermitage à Lausanne, sera bientôt agrandi d'une ammonite, pour réunir sous un même toit l'ensemble du pouvoir judiciaire. Ce projet exceptionnel, pour un site tout aussi symbolique, est mené avec soin sous la houlette du Chef du Département des finances et des relations extérieures, Pascal Broulis, qui permet ainsi à un 3^{ème} bâtiment institutionnel de grande valeur d'être bientôt sous toit.

L'autorité judiciaire supérieure de notre canton aura bientôt un bâtiment aux proportions adéquates pour réunir sous un même toit le Palais de justice et les différentes cours du Tribunal cantonal (cour des assurances sociales et cour de droit administratif et public), aujourd'hui des services disséminés dans la ville de Lausanne. Le but recherché : assurer une meilleure cohésion entre les services, une meilleure synergie entre les juges cantonaux et une mobilité accrue des employés. Un objectif salué par le PLR Vaud.

Savoir allier la sauvegarde du patrimoine et du paysage, tout en adaptant une structure aux besoins actuels et futurs : tels sont les défis de ce projet dédié à une institution prestigieuse du canton. À cet égard, le PLR Vaud salue les efforts investis pour répondre à ces enjeux. Les principes d'économicité et de durabilité ont été pris très au sérieux, tout comme le besoin d'intégrer le bâtiment dans l'espace et le paysage. Ce qui en fait pour le PLR Vaud un projet de grande qualité.

Le 14 avril 2017, les citoyens vaudois avaient l'honneur d'assister à l'inauguration du Parlement vaudois, qui renaissait de ses cendres. Une année plus tard, à la même date, c'était au Château cantonal d'ouvrir ses portes rénovées. Cinq ans plus tard, le 14 avril 2022, grâce au travail passionné et consciencieux du Chef du Département des finances et des relations extérieures et de toute son équipe, c'est le siège du pouvoir judiciaire vaudois, LE Tribunal cantonal, qui devrait ouvrir les siennes. Le PLR Vaud sera au rendez-vous et dans l'intervalle, souhaite plein succès aux différents corps de métiers qui seront appelés à façonner le coquillage antique, qui devrait venir s'accoler au bâtiment existant du Palais de justice.

Contacts :

Mathieu Blanc, député PLR et président de la commission thématique des affaires juridiques, 079 488 53 41

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65